Nature En Ville

Plantons en France : appel à projets 2020-2021 et évolution du programme

La haie et l'arbre champêtre constituent une ressource d'intérêt général par les nombreux services écosystémiques qu'ils fournissent pour un territoire : capacité à réguler le climat, stocker du carbone, constituer un réservoir de biodiversité, maintenir la quantité et la qualité des masses d'eau…

Dans un contexte où **la transition écologique et agricole n'est plus une option**, la haie doit contribuer à sa hauteur aux différents engagements pris par la France, à travers l'Accord de Paris, pour lutter contre le changement climatique et l'effondrement écologique de nos milieux. Cela implique de maintenir le patrimoine existant, représentant 750 000 km de haies et de le doubler d'ici 2050* en plantant 25 000 km de haies par an. L'effort est considérable : il faut stopper l'érosion bocagère en cours et multiplier par dix le rythme de nos plantations.

Conscientes du véritable changement d'échelle à opérer et fortes des près de 5 millions d'arbres déjà plantés en France depuis 2010, l'Afac-Agroforesteries et la Fondation Yves Rocher ont choisi d'ouvrir le programme « Plantons en France » à de nouveaux mécènes , fédérant ainsi les engagements de ceux qui partagent la vocation de soutenir des actions locales en faveur de la préservation et du déploiement des haies et de toutes autres formes de systèmes agroforestiers en France.

Pour mettre en œuvre ce changement d'échelle, le programme « Plantons en France » continuera de s'appuyer sur un réseau d'opérateurs qui engagent des démarches de projets territoriaux depuis plusieurs décennies, en coopération avec de nombreux acteurs, afin d'implanter durablement l'arbre chez les agriculteurs, les collectivités, les écoles, … **De plus en plus reconnu pour son expertise, ce réseau d'opérateurs est garant de plantations de qualité, et prépare le déploiement de l'action dans un esprit de diffusion du savoir agroforestier et de partage des expertises entre les opérateurs.**

Ainsi, le soutien supplémentaire apporté par un premier collectif de mécènes constitué de la Fondation Maison du Monde, la Boulangère, la Fondation Nature et Découverte, la Fondation Bjorg Bonneterre et Citoyens et Triballat Noyal permettra d'augmenter progressivement les moyens d'actions à toutes les échelles (locale, régionale et nationale) pour **construire, avec le réseau d'opérateurs de terrain, un dispositif national de plantation fiable et stable dans le temps**.

Cela se traduit, pour cette saison 2020-2021, par un **élargissement de l'enveloppe d'arbres**

subventionnables à 650 000 arbres, **l’augmentation à 1,07€ du soutien financier apporté aux plants « Végétal local »** et **l’ouverture d’un soutien apporté à l’échelon régional**.

Le soutien financier apporté par le programme « Plantons en France » a vocation à faire levier en permettant aux opérateurs bénéficiaires de décupler leur capacité d’action par l’articulation de la subvention perçue avec d’autres dispositifs de financement de la plantation.

Acteur

Association Française Arbres Champêtres et Agroforesterie (Afac-Agroforesteries)

Liens utiles

Consulter l'appel à projets

View PDF

options de configuration Ouvert

Liens utiles
Consultez l'appel à projets